

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 5 septembre 2023

ALCOOL & GROSSESSE :

L'enquête de *Santé publique France* sur l'évolution des connaissances et des perceptions des Français conforte le maintien de la mobilisation des acteurs de la prévention en Nouvelle-Aquitaine

À quelques jours de la journée mondiale de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) le 9 septembre, les acteurs régionaux de la prévention unissent leurs voix pour rappeler l'importance du principe de précaution : « Zéro alcool pendant la grossesse ». Les résultats de l'enquête de Santé publique France sur l'évolution entre 2004 et 2020 des connaissances et des perceptions des Français sur la consommation d'alcool pendant la grossesse, confirment que le travail effectué a porté ses fruits mais qu'il faut encore lutter contre certaines idées reçues.

| Les Enseignements de l'enquête de Santé publique France

L'objectif de cette enquête¹, menée pendant 16 ans (de 2004 à 2020) est d'évaluer l'évolution des connaissances et des perceptions des Français sur la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Les principaux résultats de l'enquête :

- ⇒ En 2020, **90% des personnes interrogées (hommes ou femmes) déclarent connaître la recommandation « zéro alcool pendant la grossesse »** (+10 points entre 2004 et 2020) ;
- ⇒ **Seuls 46 % déclarent qu'il existe un risque pour le bébé dès le premier verre** (vs 1/4 en 2004) et **1 personne sur 10 ne perçoit pas l'ivresse comme un risque** (vs 2 sur 10 en 2004) ;
- ⇒ La proportion de ceux qui déclarent qu'un verre pour les grandes occasions ne comporte pas de risque a été divisée par deux entre 2004 et 2020 (48% vs 25%), mais des différences sociodémographiques demeurent ;
- ⇒ Les idées reçues ont reculé mais environ **20% des personnes interrogées croient encore, à tort, que la bière peut favoriser l'allaitement et qu'il est conseillé de boire un verre de vin de temps en temps pendant la grossesse** ;
- ⇒ Les femmes sont informées principalement par **les proches (42%), les professionnels de santé (38%) et les médias (37%)** ;
- ⇒ **82% des personnes interrogées seraient favorables à rendre plus visible le pictogramme d'avertissement sur les bouteilles d'alcool pour les femmes enceintes.**

Ces résultats suggèrent un effet positif des récentes communications sur le sujet. Cependant, **un écart persiste entre la connaissance du message « zéro alcool pendant la grossesse » et les**

¹ Données issues d'une enquête téléphonique transversale répétée en France métropolitaine en 2004, 2007, 2015, 2017 et 2020 auprès d'un échantillon construit selon la méthode des quotas de 1 000 personnes par vague, âgées de 15 ans et plus.

perceptions que les Français ont des niveaux de consommation à risque même en cas de faibles quantités. Par ailleurs, des disparités socio-démographiques persistent. **Renforcer les connaissances chez les hommes** apparaît ainsi nécessaire, puisque les comportements de consommation du partenaire, son soutien pendant la grossesse, ainsi que la norme de celui-ci à ce sujet a un impact sur la consommation des femmes enceintes.

Aussi, *Santé publique France* préconise de poursuivre les communications auprès d'un public large, comprenant notamment l'entourage des femmes en âge de procréer. L'objectif est de favoriser **un environnement familial et amical encourageant la non-consommation d'alcool pour les femmes enceintes, et de faire évoluer les normes sociales.**

| Alcool et grossesse : un enjeu majeur de santé publique

Quelle que soit la quantité absorbée et quel que soit le type de boisson alcoolisée, la consommation d'alcool pendant la grossesse expose le bébé et perturbe significativement son développement prénatal. **L'alcool est toxique et peut produire des malformations chez l'enfant à naître, en particulier au niveau du cerveau.** Il peut entraîner de nombreuses complications (retard de croissance, dysmorphie faciale, malformations physiques et atteinte neurologique). On parle alors de **Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Foétale (TSAF)**. En grandissant, l'enfant qui en est atteint peut aussi rencontrer des **difficultés d'apprentissage, des troubles de l'attention et du comportement pouvant mener au décrochage scolaire et à des difficultés d'insertion sociale.** Il s'agit majoritairement d'un **handicap invisible.** ([en savoir plus](#))

A ce jour, **les études scientifiques ne permettent pas d'identifier les quantités d'alcool qui seraient potentiellement sans risques pour le bébé, ni une période spécifique au cours de la grossesse.** Par principe de précaution, le *Haut Conseil de la santé publique* recommande donc de ne pas consommer d'alcool pendant la grossesse et l'allaitement, et même dès qu'il y a un projet de grossesse.

Toutefois, **les difficultés auxquelles les femmes enceintes sont parfois confrontées pour maintenir l'abstinence ne doivent pas être sous-estimées.** À tout moment de la grossesse, même si le bébé a été exposé à l'alcool, la diminution et l'arrêt de sa consommation par la mère sont bénéfiques pour le développement de l'enfant. **Des équipes spécialisées peuvent apporter une aide et une écoute spécifique à ces femmes en difficulté.**

| La mobilisation se poursuit en Nouvelle-Aquitaine

L'ARS Nouvelle-Aquitaine, la COREADD (Coordination Régionale Addictions), le RPNA (Réseau Périnatal Nouvelle-Aquitaine), l'Assurance Maladie et les Caisses de la Mutualité sociale agricole (MSA) de Nouvelle-Aquitaine mènent plusieurs actions pour sensibiliser les femmes sur les risques liés à la consommation d'alcool pendant leur grossesse.

Par ailleurs, l'ARS Nouvelle-Aquitaine finance depuis 2016 le **projet CRAG** (Coordination Ressources Addictions et Grossesse) qui est centré sur la prévention, la coordination et la formation autour des addictions et de la périnatalité pour faciliter leur repérage et leur prise en charge en soins premiers. Ce projet est porté par la COREADD, en partenariat avec le RPNA.

>> Campagne « zéro alcool pendant la grossesse » 2023

Cette année, l'accent est mis sur **la convivialité et le rôle clé de l'entourage de la future maman.** Conjoint, famille, amis et collègues sont invités à soutenir les futures mamans.

Cette campagne comprend :

- **Des spots vidéo incitant l'entourage à soutenir la femme enceinte**, autour de trois situations propices aux sollicitations à consommer (Barbecue entre amis, pot entre collègues, fête de famille) qui seront diffusés entre juillet et décembre. [Vidéo le « BBQ entre amis »](#).
- **Des outils de prévention gratuits à destination des professionnels de santé** conçus et proposés par la CRAG.
- **Des actions de sensibilisations sur le terrain** (maternités, écoles de sage-femme, etc.).
- **Un webinaire le 05/09/23 (14h à 16h)** sur le thème « **TSAF & Projet COCON : quels réseaux de prise en charge des troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale ?** » avec le Dr Embarek, pédiatre de Maternité et de CAMSP au Centre Hospitalier Côte Basque, référente Pyrénées-Atlantiques du Projet COCON – RPNA / [S'inscrire](#)



Sensibilisation des professionnels de santé tout au long de l'année

Les professionnels de santé sont une source d'information majeure pour les femmes. Pour les accompagner durant le suivi de grossesse de leurs patientes, la COREADD propose, dans le cadre du projet CRAG, un **site internet dédié (crag-na.com)**, **des formations, des ateliers de sensibilisation, des tutoriels en ligne, des webinaires thématiques**, etc.

En complément, le RPNA propose des **outils pratiques** dédiés aux professionnels de la périnatalité et une **exposition itinérante**. Il porte aussi l'**expérimentation Cocon** (financée dans le cadre de l'article 51 visant à développer les innovations en santé) permettant à tous les nouveau-nés vulnérables d'accéder à un parcours de soins coordonnés et précoces, dont font partie les nouveau-nés avec exposition anténatale à l'alcool. [En savoir plus](#)

>> 8e édition du Colloque « Addictions & Périnatalité » le 3 octobre 2023 à Limoges



Cet événement gratuit rassemble chaque année les acteurs de la périnatalité, du champ médical, psychologique et social. L'accent sera mis cette année sur **la posture du professionnel de santé face à la femme consommatrice et la valorisation de projets régionaux** (5A-QUIT-N, Parcours Cocon, TSAF & Justice, étude sur la stigmatisation de la femme enceinte fumeuse). [Programme et inscription](#)



Contact RPNA
05 54 07 30 23
contact@rpna.fr
www.rpna.fr

Contact COREADD
Macha CAMBIER - 06 33 64 03 61
Céline BIOT - 06 15 67 96 11
contact@crag-na.com
www.crag-na.com